

## Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

### Villiers-le-Bel pour tous

#### La rénovation urbaine est lancée!

Discutée et concertée avec vous pendant plusieurs mois, la rénovation urbaine des quartiers du Village, de Derrière-les-Murs et du Puits-la-Marlière a franchi toutes les étapes, parfois complexes, de sa préparation. L'ensemble des partenaires impliqués a apposé sa signature sur la convention de rénovation urbaine élaborée sous l'égide de l'ANRU, dont le programme d'actions et le plan de financement global sont désormais définitivement acquis. Après de premières actions préparatoires, l'opération démarre dans sa phase la plus active.

À Derrière-les-Murs, les tours des 3 et 5 place du Bois Joli, dont l'ensemble des résidents a bénéficié d'un relogement, sont en cours de démantèlement. Rien de spectaculaire de l'extérieur, puisqu'il s'agit de démonter et recycler la totalité des équipements des deux bâtiments. La phase de déconstruction par grignotage commencera à l'automne. Une fois achevé, un nouvel espace ouvrira le quartier, et les habitants pourront voir concrètement l'emprise du futur prolongement du bd Allende vers l'avenue des Érables, sur lequel passera un bus à haut niveau de service qui reliera la gare routière de Roissy-pôle en passant par la gare RER de Villiers-Arnouville.

Au Puits-la-Marlière, le prolongement de la Rue Léon Blum va se poursuivre. Il permettra l'accès au site sur lequel va être construit le nouveau gymnase Didier Vaillant. Ce vaste équipement de rayonnement communal, qui permettra d'accueillir d'importantes compétitions, était très attendu par sportifs beauvillésois. Ses abords comprendront d'importants espaces de jeux et de loisirs, au profit des habitants du quartier. Plus tard, avec la démolition du 20 Av. du 8 mai et la reconstruction complète de l'école maternelle H. Wallon, un nouvel axe Ouest-Est sera réalisé dans le prolongement de la rue Gounod.

Ces deux opérations marquent la mise en œuvre du projet urbain de la ville, visant à la désenclaver et mieux relier nos quartiers entre eux. C'était un axe fort du programme municipal présenté par l'équipe de la liste « Villiers-le-bel pour tous ». Cet engagement, que vous avez soutenu, nous le tenons !

#### Les élus de la majorité, « Villiers-le-Bel pour tous »

### Ma voix, ma Ville

#### À mi-parcours suite,

La politique est un sujet sérieux. Je me suis engagé avec détermination et sincérité pour notre ville. Je me suis engagé dans l'éducation populaire à travers un club sportif pour notre jeunesse. J'ai poursuivi cet engagement en réalisant mon ambition, ma vocation devenir enseignant. Je crois en la jeunesse d'un peuple. C'est l'avenir. C'est notre patrimoine précieux et notre force.

Les enjeux politiques sont nombreux et méritent d'être explicités à tous. C'est ce à quoi, je me suis engagé lors de cette élection municipale de mars 2020. Ma Voix Ma Ville est présente pour défendre vos intérêts et notre point de vue politique. Je note avec satisfaction la création du conseil citoyen de la jeunesse porté par Ma Voix Ma Ville lors de la campagne électorale de mars 2020. Il faut relever que l'avènement de Ma Voix Ma Ville conduit à une animation du conseil municipal pour contraindre la majorité à revoir certaines positions politiques. La situation sociale de notre ville est triste et inquiétante.

C'est simple. Les indicateurs sociaux sont affligeants et marquent de manière factuelle son bilan politique. Le taux de chômage de notre ville est de 22 % pour la population active, le revenu médian par allocataire est de 1009,00 euros/mois, le taux de famille monoparentale est de 25,5 % et enfin le taux de personnes non imposées est de 73,5 % à Villiers-Le-Bel.

Notre ville est pauvre. La politique d'urbanisation proposée par M. Marsac et sa majorité ne répond pas à la résolution de la situation budgétaire de Villiers-Le-Bel. Nous sommes passés de 49 % à 53 % de logement sociaux. Trop, c'est trop. Notre ville ne peut accueillir toute la difficulté sociale de France alors qu'elle a nettement contribué à l'effort, ces dernières années. La loi est la même pour toutes les communes. Les logements sociaux ne sont réservés qu'à notre pauvre ville.

Lors du dernier conseil municipal, M. Marsac et sa majorité ont tout simplement donné délégation à Grand Paris Aménagement pour préempter le foncier du secteur village. Cette politique de préemption aura pour conséquence la construction de logements sociaux supplémentaires.

La différence de gouvernance d'une ville est de la capacité politique du maire à porter une vision ambitieuse. Je constate à regret que M. Marsac porte une politique de « l'État nous doit » pour compenser son manque de vision politique.

M. Marsac compte sur la dotation de solidarité urbaine « DSU » au regard de notre parc du logement social et de l'imposition foncière des 47 % de propriétaires de la ville pour consolider son budget.

Cette politique budgétaire est insuffisante et manque de justice sociale.

Je propose un changement d'orientation politique pour notre ville. Je porte le changement d'ambition. J'aime Villiers-Le-Bel. Cette ville m'accueillit en 1986. Le vivre ensemble était vrai... Et non une ambition politique, une illusion politique. Construisons notre ville de demain avec Sori DEMBELE et Ma Voix Ma Ville. Mon ambition politique est humble et non une ambition orgueilleuse.

**M. Sori DEMBELE**  
Conseiller municipal